

Chiniava

J. Peyras



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2241>
DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.2241](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2241)
ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 1994
Pagination : 1925-1926
ISBN : 2-85744-696-9
ISSN : 1015-7344

Référence électronique

J. Peyras, « Chiniava », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 13 | 1994, document C56, mis en ligne le 01 mars 2012, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2241> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2241>

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Chiniava

J. Peyras

- 1 L'inscription C.25450, datable de la fin du II^e siècle ou du début du III^e [Peyras et Maurin, 1974] a permis de situer au cœur du Tell nord-est, sur le Henchir Guennba (*At. Arch. Tun., f. Mateur, 225*), l'*oppidum ciuium Romanorum* de Pline l'Ancien (*Hist. Nat, V, 29*), et d'éliminer les leçons *Chimauense* et *Ciniauense* de certains manuscrits [Desanges, 1980]. Le suffixe *-ensis* rend probable le substantif *Chiniaua*.
- 2 La confrontation du texte plinien et de l'épigraphie a suscité d'ardentes controverses qui portent sur le sens de l'expression *oppidum ciuium Romanorum*, sur la date de cette entité et de la liste du Naturaliste, sur la composition de l'*ordo Chini[a]uensium peregrinorum*, qui honorait, sous Commode ou sous Septime Sévère, son patron le Carthaginois Marcus Iulius Probatas Sabinianus. Les spécialistes sont encore divisés [Peyras, 1991]. Sommairement, nous remarquerons que ces *oppida* sont des groupements privés (*conuentus ciuium Romanorum*) pour L. Teutsch [1962] et B.D. Shaw [1981], des *municipia ciuium Romanorum* pour F. Vittinghof [1952] et J. Desanges [1972, 1980], un corps public (*pagus, conuentus,...*) pour Ch. Saumagne [1965] et J. Gascoü [1972]. Sans nous prononcer sur la signification de la locution, nous observerons qu'on ne saurait opposer à J. Desanges le mot *peregrinorum* pour refuser sa démonstration. Les *peregrini* ne sont pas ici les étrangers à la citoyenneté romaine, mais des *incolae*, c'est-à-dire des étrangers résidents, attachés administrativement à la cité [Desanges, 1980].
- 3 Un fragment épigraphique, gravé sous Constantin le Grand ou son fils Constantin II sur un morceau d'architrave, est le dernier document que nous puissions verser au dossier de cette cité. Elle occupait entre *Biha Bilita** et *Vreu*, 800 m d'ouest en est, 250 m du nord au sud, près d'un ruisseau, la *chaaba* Melk el Ouidane, qui débouche d'une cluse à 305 m d'altitude.
- 4 On distingue d'est en ouest :
 - des *haouanet* et des fosses funéraires creusées dans le revers de la falaise.
 - des sources qui alimentaient, à l'ouest, des thermes, près desquels gît un fragment de l'inscription C.25450.
 - un grand édifice soigneusement construit en pierres de grand et moyen appareil. L'un des murs comprend 16 assises et a 4 m de haut. Devant l'édifice s'ouvre une esplanade

jonchée de colonnes. Cet ensemble correspond probablement au capitole et au forum.

- des aménagements hydrauliques qui ont permis, à l'Est, d'établir un barrage, un canal, deux bassins de réception, et une tour, appelée « terga » (= le canal, en berbère) [Peyras, 1991].

- 5 Une dizaine de fermes et deux voies romaines, un tertre, un tumulus, ont été notés dans les environs de *Chiniaua*.
-

INDEX

Mots-clés : Antiquité, Linguistique, Tunisie, Ville